

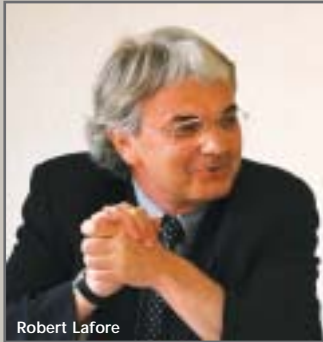
Extension [S]

Recherche Pluridisciplinarité
Méthodologie
Internationalisation

janvier 2003 - N° 3



EDITORIAL



Robert Lafore

Cinq Ans

Il aura donc fallu cinq ans de réflexion pour concevoir le passage de notre scolarité à cinq années. Reprendre, analyser et comprendre ce quinquennat entre le premier Conseil des études réuni sur la réforme de la pédagogie et la décision unanime du Conseil d'Administration de l'établissement, le 18 octobre dernier, adoptant la nouvelle « maquette » de Sciences Po Bordeaux, constitue certainement un objet de recherche en soit... Le temps et les politologues s'en chargeront ! Pour l'heure, il convient de rappeler trois éléments structurant cette réforme. Ce sont les « préceptes » de notre démarche : le passage à cinq années de scolarité, le partenariat universitaire local, national et international, la professionnalisation du diplôme.

Le « passage à cinq ans » procède du principe de réalité. Trois faits le démontrent. Prendre en compte la réalité, en premier lieu, consiste à mesurer la durée type du parcours d'un élève de Sciences Po Bordeaux : une année de préparation (hypokhâgne, une « année de fac », une « prépa privée », etc.) pour intégrer en Première année (entre 68% et 75% des lauréats), trois années dans l'établissement suivies d'une année de préparation des concours administratifs au CPAG ou d'une année de DEA ou DESS. Total : cinq années. Constaté les faits, en deuxième lieu, revient à considérer une évolution évidente des trajectoires estudiantines qu'on appelle communément « l'allongement

Suite en page 2 >>>

DOSSIER

la réforme de la scolarité

Le passage de la scolarité à 5 ans sera effectif dès la rentrée de septembre 2003. Cette réforme s'inscrit dans le cadre de l'harmonisation européenne des diplômes à 3-5-8 ans après le baccalauréat et dans un contexte d'évolution des IEP en France. Ce choix marque également la volonté de Sciences Po d'offrir à ses étudiants un diplôme de 2^e cycle riche d'un enseignement à vocation professionnelle.



Second degré !

Sciences Po Bordeaux a fixé, en toute autonomie, les termes de la réforme pédagogique qui sera mise en place effectivement à la rentrée 2003. La stratégie consistant à élaborer une maquette de cinq années, constituée de deux cycles (un premier de trois ans et un deuxième de deux ans, sanctionné par la délivrance d'un diplôme « mastérisé ») a été

mûrement réfléchi. Elle a prévalu sur d'autres solutions essentiellement du fait de son caractère rationnel, s'inscrivant directement dans ce que l'on appelle communément les « Quatre axes de Bologne » (harmonisation à l'échelon européen des formations universitaires), privilégiant la clarté et la simplicité (un vrai diplôme de niveau Bac +5 au terme de cinq années de formation validant 300 crédits ECTS) à tout autre schéma plus difficilement présentable. Ce choix stratégique lourd de conséquences qui engage l'établissement pour de nombreuses années a été présenté

au Ministère de l'Education Nationale dans le cadre du renouvellement du contrat quadriennal avec l'Etat. Il a reçu un accueil très favorable aussi bien du fait de son caractère ambitieux que de son inscription dans une politique de « site universitaire » (mise en place de « parcours de spécialité », dans le cadre des masters, en partenariat avec d'autres universités bordelaises), à laquelle le Ministère est particulièrement attentif.

Pour présenter de manière extrêmement simplifiée la réforme adoptée par le Conseil d'Administration

□ □ □

Suite en page 3 >>>

Sommaire

La réforme de la scolarité

Pages 1/3/4

Interview de Jean-Pierre Sardin

Page 5

Congrès de l'Association Française de Science Politique Pages 6/7

Le souffle du développement informatique Page 8

Encre de Chine

Page 9

« Rencontres » : bien en selle

Page 10

CPAG : les concours administratifs

Page 11

et aussi...

CHRONIQUE : Comi M. Toulabor

Page 2

TRAJECTOIRE : la fibre sociale

Page 12

EDITORIAL
SUITE...

des études » et la recherche d'un titre, encore dénommé aujourd'hui, de « troisième cycle ». Agir dans le réel, en troisième lieu, vise à intégrer désormais la grande réforme des grades universitaires concentrée dans le schéma « L-M-D » (« Licence-Master-Doctorat »), réforme initiée par Claude Allègre, poursuivie par Jack Lang et reprise par Luc Ferry.

La politique de partenariat avec d'autres établissements d'enseignement supérieur répond à une demande sans cesse réitérée, en provenance du Ministère de tutelle. Elle est cœur du « contrat quadriennal » que Sciences Po Bordeaux négocie actuellement avec le Ministère de l'Éducation Nationale et trouve son appellation précise dans l'expression générale « politique de site ». Au-delà de cette démarche ancrée dans le tissu universitaire bordelais, l'établissement multiplie ses actions de coopérations internationales, en Europe et ailleurs.

Professionaliser cela veut dire permettre à nos diplômés d'être opérationnels en sortie de formation. La démarche doit être cohérente. Si on allonge la durée de la pédagogie, il faut que celle-ci soit adaptée au monde du travail : d'où l'existence de stages longs, de partenariats avec les entreprises et les administrations. Cela ne signifie nullement que Sciences Po Bordeaux perd de vue deux de ses missions initiales : donner une solide culture générale, former des fonctionnaires de responsabilité en préparant aux concours d'accès à la haute administration et développer un pôle de recherche important en science politique. A quoi s'ajoute une responsabilité supplémentaire : permettre une insertion professionnelle la plus rapide possible.

Nous n'en avons pas encore terminé avec le franchissement de ce nouveau « passage du Nord-Ouest », au milieu des écueils et des récifs. Mais il existe désormais une certitude : celles et ceux qui entreront en Première année, en octobre 2003, embarqueront pour une traversée de cinq années. Il ressort de notre responsabilité qu'ils arrivent à bon port et nous entendons bien l'assumer. ■

Robert LAFORE

Il faut déshouphouëtiser la Côte d'Ivoire

Depuis la disparition du Président ivoirien, Félix Houphouët-Boigny, qu'en France on a surnommé " le Sage de l'Afrique ", la Côte d'Ivoire, son pays, ne cesse de traverser une série de crises multidimensionnelles.

Les événements de septembre dernier, dans une configuration compliquée, l'ont mise encore une fois au devant de la scène. Et comme d'habitude morts, règlements de compte sanglants et épuration ethnique n'y ont pas manqué.

Ces crises à répétition trouvent leur origine principalement dans plus de trois décennies de gestion houphouëtiste. Ivoirinologues et journalistes ont relevé qu'elle était patrimoniale et clientéliste, et parce que distributive, du moins le prétendaient-ils, elle aurait assuré au système son institutionnalisation, son état-nationalisation et sa stabilité exemplaires sur un continent souvent en proie à des convulsions politiques. Bées devant les équipements collectifs et les tours de Cocody (le quartier d'affaires), supposés être la signature indubitable du développement, ils avaient proclamé urbi et orbi le pays du Vieux " vitrine de la France " en Afrique.

Mais par inhibition ou par pandiculation intellectuelle, ils avaient oublié de souligner la fragilité et les faiblesses structurelles de son pouvoir. Ils avaient fait fi de l'ethnicisation poussée de son système politique, bâti autour du groupe akan et particulièrement de son rameau baoulé, érigé en classe hégémonique organique du pouvoir d'État. Tandis que les autres ethnies étaient étalonnées selon une hiérarchisation aussi imprécise qu'astucieuse qui permettait au Vieux de placer et de déplacer ses collaborateurs au gré d'intrigues parfois mortifères qu'il suscitait pour assouvir une soif du pouvoir personnel et personnalisé. Les populations étrangères n'étaient pas non plus oubliées où les immigrants français, qui dépassaient dans les années 1980 plus de 50 000 individus, avaient un statut de super-Baoulé avec de gros avantages symboliques et matériels afférents. Alors

que les populations d'origine africaine étaient corvéables et refoulées dans les ghettos socio-économiques du " miracle ivoirien ", victimes désignées des excès de l'ivoirité et des pogroms qui taraudent le mental collectif du pays depuis 1958

lorsque les étrangers d'origine africaine furent expulsés sans ménagement dans une inertie totale du Premier ministre d'alors, futur président de la République. Ce qui n'a pas empêché ce dernier de les instrumentaliser lors des différentes élections successives et de leur proposer, comble du cynisme, la nationalité ivoirienne, les dressant contre ses concitoyens.

Ainsi ne date pas d'aujourd'hui l'ivoirité, cette quête identitaire problématique de la nationalité " ivoirienne de souche " dans sa pureté virginale aux relents ultranationalistes, racistes et xénophobes, qui a conduit dans les années 1990 et 2000 le pays au bord de la guerre civile. Elle n'est que la théorisation fanatisée des pratiques politiques léguées par Houphouët à ses successeurs.

Le système houphouëtiste était fondé sur des inégalités et des injustices révoltantes que son fondateur disait préférer à l'ordre, où la loi n'était jamais universelle et égale pour tous et où la corruption était la règle la mieux partagée au sein de la classe politique au pyramidon de laquelle se hissèrent Houphouët et sa famille. Grand mythomane devant l'éternel, le vieux " Crocodile de Cocody " se prenait pour un illustre chef baoulé " né dans l'or " et entendait régenter son pays en féodal. Énorme étui pénien gainant l'incertaine politique africaine de la France qui est toujours prête à lui



prodiguer son bouclier militaire et financier, il n'a pas su, pu ou voulu assurer une succession sereine et transparente, préférant jouer jusqu'à sa mort les dauphins putatifs les uns contre les autres. Plus grave, il a laissé avec la bienveillance de la France, une armée qu'on découvre aujourd'hui soudain quasi-inexistante et pas un brin républicaine, lourdement clivée et minée par de multiples conflits ethno-religieux et injustices à l'instar de la société globale.

Comme un grenier qu'il faut dératifier de fond en comble, la Côte d'Ivoire a besoin d'une déshouphouëtisation radicale, et si cela n'est pas une tautologie, d'une décolonisation véritable et totale par un éloignement de la France française. Si le pays veut exister et vivre, il ne pourra pas faire l'économie de cette opération salutaire. D'autant que le fameux " miracle ivoirien ", cette success story, dont on nous avait brossé les oreilles des décennies durant, s'avère n'être avec les plans d'ajustement structurel des années 1980 qu'un mirage projeté comme un gros tas de bouse à la face du monde. ■

Comi M. TOULABOR

Chercheur au Centre d'Études
d'Afrique Noire
Sciences Po Bordeaux
Fondation Nationale
des Sciences Politiques

LA RÉFORME DE LA SCOLARITÉ

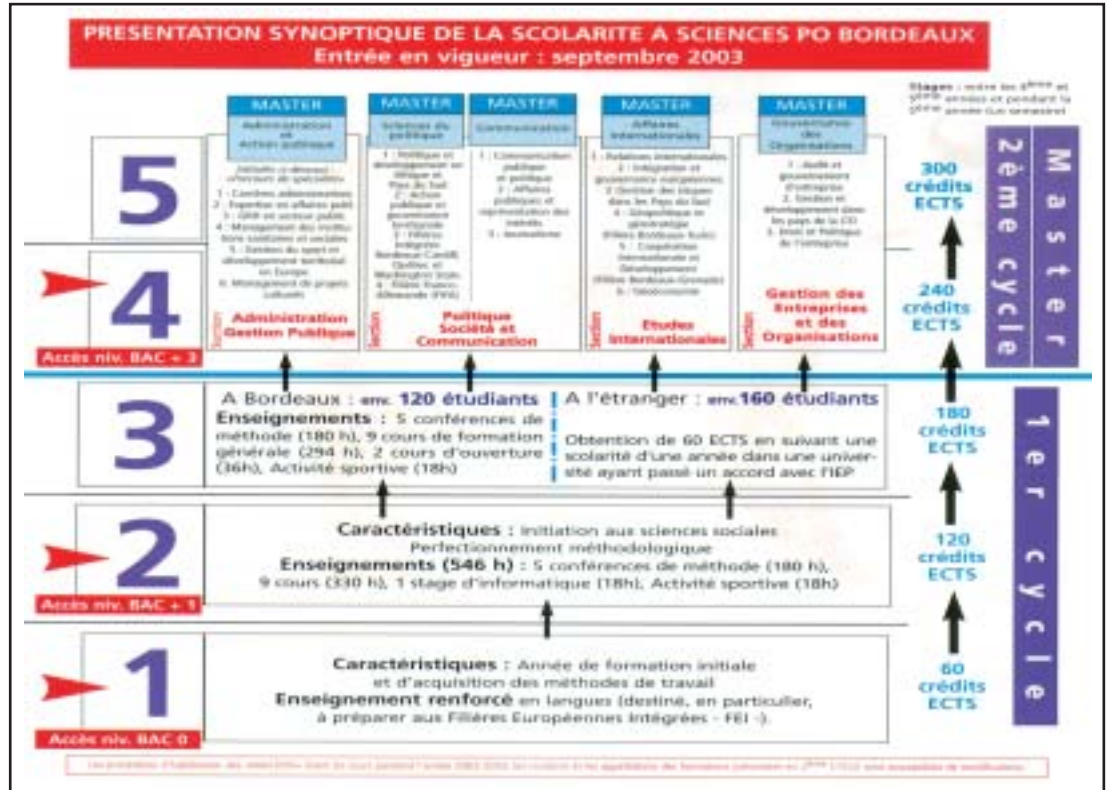
suite de la page 1

□□□

de Sciences Po Bordeaux, on peut dire que le nouveau premier cycle de trois années correspond globalement à la formation en trois ans telle qu'elle existe à l'IEP depuis 1948. Le nouveau second cycle marque, quant à lui, une vraie volonté de professionnalisation qui aboutira à créer, pour les quatrième et cinquième années d'études, des formes d'enseignement inventant des méthodes originales d'acquisition de savoir-faires susceptibles d'être directement opérationnels sur le marché du travail pour des emplois à fort degré de spécialisation.

En revanche, la préoccupation d'ouverture de Sciences Po Bordeaux à des lycéens jusqu'alors éloignés de ce type de formation demeure plus que jamais d'actualité. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de réserver une entrée aux seuls bacheliers de l'année, par des épreuves de sélection propres aux classes Terminales en insistant sur le fait qu'il n'est pas nécessaire de s'inscrire dans une quelconque « Prépa » pour réussir cet examen : un bon niveau devra suffire, sans que la scolarité suivie l'ait été forcément dans un « grand lycée » prestigieux, réservé à une certaine élite, ou se considérant comme telle...

L'ambition de Sciences Po Bordeaux est finalement simple : diversifier le recrutement, l'ouvrir à celles et ceux qui se pensent « exclus » de ce type de formation, favoriser la mobilité des étudiants, offrir une formation d'abord pluridisciplinaire puis spécialisée permettant, après cinq années d'études supérieures, de prétendre à des postes de responsabilité dans les secteurs professionnels publics ou privés. ■



La spécificité des "Sciences Po"

Créé il y a plus de cinquante années, **Sciences Po Bordeaux** s'inscrit dans le réseau des Instituts d'Etudes Politiques. Cette appartenance à une même famille institutionnelle se traduit par une série de traits communs : existence d'une sélection à l'entrée, délivrance d'un diplôme d'établissement reconnu par le Ministère de l'Education Nationale, pluridisciplinarité de l'enseignement, etc. Pour autant il n'y a pas « un » IEP qui serait

reproduit, tel un clone, neuf fois à l'identique, dans toute la France. Chaque établissement garde sa spécificité propre et conserve l'entière maîtrise de sa maquette pédagogique. Deux « Sciences Po » provinciaux ont été déclarés « IEP d'équilibre » dans les années 60 : Bordeaux et Grenoble. Ce label leur a permis de bénéficier de moyens renforcés destinés à favoriser la création de pôles « recherche » importants en science politique

formant ainsi une sorte de triangle avec Sciences Po Paris. C'est ainsi que la Fondation Nationale des Sciences Politiques et le Centre National de la Recherche Scientifique ont participé à la création de centres de recherche associés aux IEP de Bordeaux et de Grenoble, leur conférant une notoriété et une lisibilité dépassant largement le territoire national. ■



suite de la page 3

Questions/Réponses à propos de la réforme

Extension[S] a sollicité des candidats à Sciences Po de niveau Bac 0, Bac + 1 et Bac + 3 à propos de la réforme de la scolarité. Voici les questions qu'ils posent et les réponses apportées par l'Institut.

Question : Le concours d'entrée à Sciences Po Bordeaux sera-t-il plus ou moins sélectif après la mise en place de la réforme de la scolarité ?

Réponse : Pas plus, pas moins. Il faut savoir que la mise en place d'une forte sélection se justifie dès lors que le nombre de candidatures atteint un niveau de masse tel qu'on ne peut admettre tout le monde. C'est aussi la garantie d'une formation de qualité. Nous avons voulu « protéger » l'entrée au niveau Bac, stricto sensu, et nous sommes persuadés que davantage de « néo Bacheliers », par ce dispositif, pourront intégrer l'établissement, en Première année.

Question : Une prépa est-elle souhaitable pour augmenter ses chances de réussite dans le nouveau dispositif ?

Réponse : Notre sentiment est clair : une prépa n'est pas nécessaire pour entrer en Première année. Nous avons tout fait pour que les Bacheliers ne soient pas « dépayés » : une date très proche des résultats du Bac permettant de candidater dans la « foulée », des épreuves directement inspirées de celles rencontrées au Bac, plus de note éliminatoire en langue. Notre souci à ce niveau est clair : il n'est pas nécessaire de dépenser des sommes folles en préparations, dont les niveaux sont parfois discutables, pour tenter sa chance à l'examen d'entrée et surtout réussir !

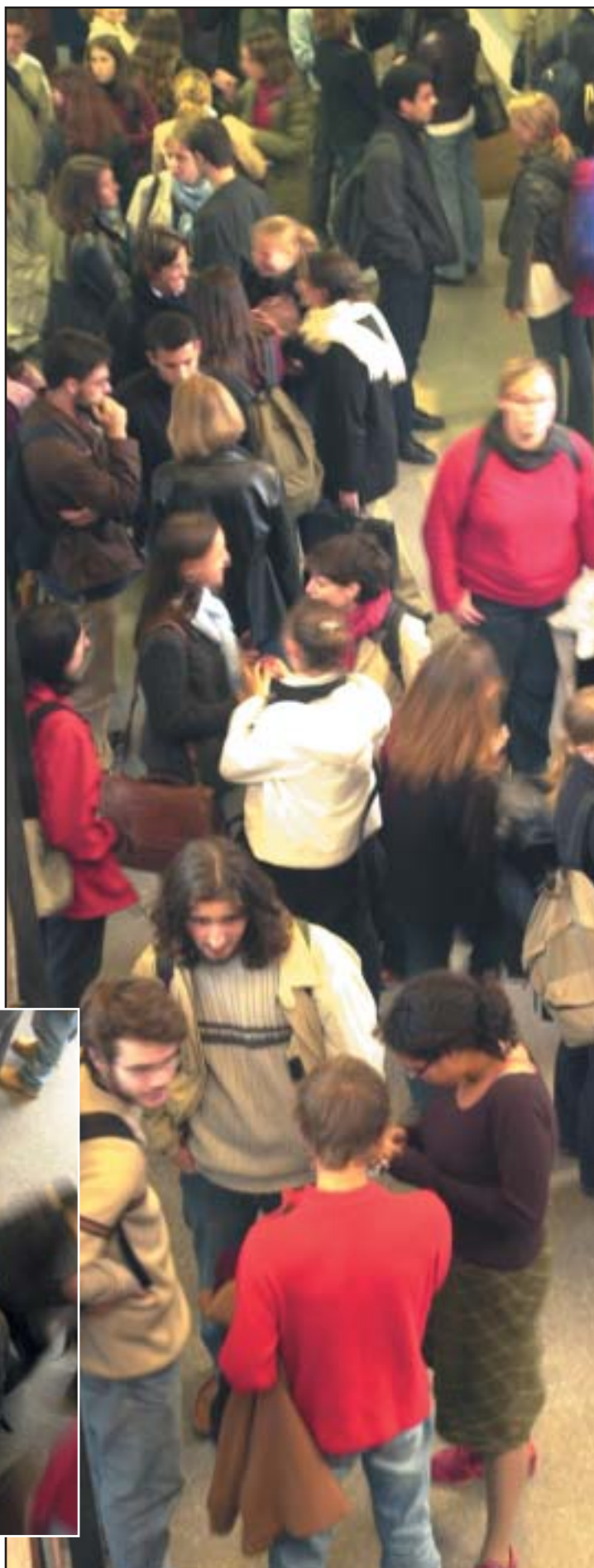
Question : Une porte de sortie est-elle prévue au terme de la 3^e année ou faudra-t-il obligatoirement aller au bout du cycle des 5 ans d'études ?

Réponse : Le diplôme est un « tout », il est construit sur deux cycles et sur 300 crédits ECTS. C'est la même chose actuellement : si quelqu'un quitte Sciences Po

Bordeaux à la fin de la Deuxième année, il n'obtient aucun titre délivré par l'institution. On ne peut pas envisager de donner un « diplôme au rabais » qui serait obtenu avec seulement 180 crédits ECTS. Il sera néanmoins possible, pour les étudiants qui voudront passer les concours administratifs en cours de Cinquième année de justifier d'une Licence dès lors qu'ils auront suivi le parcours « Carrières Administratives », en Quatrième année.

Question : Le diplôme de Sciences Po en 5 ans sera-t-il mieux coté que celui obtenu en 3 ans précédemment ou s'agit-il simplement d'une réévaluation ?

Réponse : Il est évident que la « cote » générale du diplôme va monter. Il est surtout conçu pour être directement opérationnel sur le marché du travail, après deux ans de spécialisation forte. On ne peut pas offrir un « diplôme généraliste » après cinq années d'études supérieures. Nous avons voulu, d'une certaine manière, proposer une « formule complète » à nos étudiants. Ils seront à même de présenter un double titre universitaire : un diplôme qui gardera le label et la réputation « Sciences Po » et un Master avec des « Parcours de spécialité » très identifiables dans leur degré de professionnalisation. ■



Interview de Jean-Pierre Sardin

Directeur des Etudes

*Réforme de la scolarité :
le nouveau lustre de Sciences Po Bordeaux.*

Extension[S] : Qu'est-ce qui a amené Sciences Po Bordeaux à opter pour une scolarité à 5 ans ?

Jean-Pierre Sardin : Cette réforme de la scolarité s'inscrit dans un contexte d'évolution générale des Instituts d'Etudes Politiques en France. Paris est passé récemment à une scolarité à 5 ans et certains établissements de Province ont introduit dans leur programme une 4e année à l'étranger. Ce choix tient compte par ailleurs des nouvelles dispositions d'harmonisation européenne qui segmentent les diplômes selon des cycles de 3, 5 ou 8 années d'études après le baccalauréat. En optant dès la rentrée 2003 pour le passage à 5 ans, notre institut offre à ses étudiants un enseignement de 2e cycle, dans la même veine que Sciences Po Paris, mais avec des modalités différentes.

Extension[S] : Cette réforme peut-elle changer profondément l'esprit de Sciences Po Bordeaux ?

Jean-Pierre Sardin : Cet événement ne devrait pas bouleverser l'esprit de Sciences Po Bordeaux. En revanche, il modifie sensiblement la philosophie de sa formation. Ce passage de la scolarité à 5 ans marque la mutation d'un enseignement généraliste vers une formation spécialisée. Dans l'absolu, celle-ci se veut presque « auto-suffisante » pour permettre à nos étudiants d'intégrer le

marché de l'emploi dès la fin de leur 2^e cycle. Notre Institut joue dans ce domaine un rôle de pionnier car c'est le premier IEP en France à mettre en place des masters aussi professionnalisés, comme le démontre le tableau synoptique (voir p.3) avec ses 4 sections et ses 22 parcours de spécialité.

Extension[S] : Comment va s'opérer la transition entre l'ancienne et la nouvelle scolarité pour les élèves des promotions actuelles ?

Jean-Pierre Sardin : Il a fallu adopter une stratégie de flexibilité pour assurer dans les meilleures conditions possibles la transition entre les deux systèmes et faire cohabiter des promotions soumises à un régime différent. Seuls les étudiants des promotions 2001-2002 et 2002-2003 font l'objet de dispositions particulières, avec un diplôme obtenu en quatre ans au lieu de cinq.

Extension[S] : Est-ce que cette réforme a une incidence sur le concours d'entrée à Sciences Po Bordeaux et sur son régime d'examen ?

Jean-Pierre Sardin : Sciences Po Bordeaux profite de cette nouvelle scolarité pour accentuer l'ouverture de son recrutement à Bac zéro (lire encadré). Cette réforme présente en outre un intérêt pour les élèves sélectionnés à Bac +1 qui intégreront l'Institut en 2^e année. Jusqu'à présent,



Jean-Pierre Sardin

cette année n'était pas prise en compte dans leur scolarité. Elle comptera désormais pour 60 crédits ECTS supplémentaires. Sciences Po va recruter également des élèves de 2^e cycle à Bac + 3. L'établissement souhaite faciliter l'accès de l'établissement à des candidats ayant des profils particuliers (étudiants en langue rare, juristes, gestionnaires, etc.). Pour cela, la moitié de la note du concours d'entrée sera axée sur la discipline qu'ils suivent. Le régime d'examen a été pour sa part simplifié et allégé. Il existe désormais deux niveaux de contrôle. Le premier en fin de 2^e année pour s'assurer que les étudiants ont bien maîtrisé les techniques d'enseignement de Sciences Po et le second en fin de 4^e année. Un grand oral de spécialisation sera enfin organisé en fin de 5^e année.

Extension[S] : Cette nouvelle scolarité est-elle bien acceptée par les parties concernées, notamment les étudiants ?

Jean-Pierre Sardin : La réforme de la scolarité a été votée à l'unanimité du Conseil d'Administration, constitué pour un tiers par les représentants des étudiants. Ces derniers ont été intégrés dans le projet dès l'élaboration de la nouvelle maquette pédagogique. Celle-ci recoupe leurs choix et leurs attentes en matière de formation. Sciences Po Bordeaux a par ailleurs reçu dans ce dossier le soutien des Universités de Bordeaux 3 et Bordeaux 4, ce qui prouve le consensus qui s'est créé autour de ce dossier. ■

Une ouverture accrue aux bacheliers

Engagée depuis de nombreux mois, l'ouverture de Sciences Po Bordeaux aux élèves Bac 0 s'accélère à l'occasion de la mise en place de sa nouvelle scolarité. Les chiffres ci-dessous parlent d'eux-mêmes :

Concours d'entrée à Sciences Po Bordeaux - Septembre 2001

Candidats : 1577 présents, dont 628 bacheliers (soit 31,62 %)

Lauréats : 190 reçus, dont 40 bacheliers (soit 21,05 %)

Concours d'entrée à Sciences Po Bordeaux - Juillet 2002

Candidats : 2 195 présents, dont 770 bacheliers (soit 35 %)

Lauréats : 205 reçus, dont 66 bacheliers (soit 32 %)

Dans le cadre de sa nouvelle scolarité, Sciences Po Bordeaux réservera jusqu'à 90 places aux étudiants Bac 0 dès la rentrée 2003. ■

Regards sur le Septième congrès de l'AFSP

En septembre dernier, s'est tenu à Lille le septième congrès de l'Association française de science politique. Pour les politistes, cette manifestation triennale est essentielle à trois titres au moins : elle est l'occasion d'effectuer un état des lieux de la discipline en France ; elle permet de participer à des échanges scientifiques et de suivre l'évolution des thématiques de recherche ; elle est, enfin, le principal lieu de socialisation de la profession.



Olivier Costa



L'évaluation de l'état de la science politique reste une préoccupation majeure pour nombre de politistes, qui aiment à se compter et à se rassurer quant à l'état de leur discipline. Cet apparent narcissisme trouve son explication dans l'histoire de la science politique en France. Si elle y est forte du système des IEP, qui lui assure un prestige qu'elle n'a pas toujours à l'étranger, elle a eu bien des difficultés à s'affirmer comme discipline à part entière. Pendant longtemps, la science politique a vécu sous la tutelle du droit public. Ce n'est qu'en 1972, avec l'organisation de la première agrégation spécifique à la discipline, qu'elle a conquis un début d'indépendance. De là datent ses relations tendues et ambiguës avec le droit public et, plus largement, avec l'ensemble des disciplines qui se préoccupent du politique. Pour schématiser, la majorité des politistes récusent la définition de leur discipline comme carrefour des études historiques, sociologiques, anthropologiques, juridiques, économiques, philosophiques... touchant aux phénomènes de pouvoir dans l'espace public et aux institutions politiques. Aux « sciences politiques » d'antan, ils opposent « la science politique », voire - pour ceux qui rejettent la

tutelle des juristes et/ou l'assimilation avec les « politologues » des médias - la « sociologie politique ». Ce combat pour la définition légitime de la discipline reste crucial aujourd'hui encore. Au sein même du noyau dur des « vrais » politistes, il existe des tensions entre différentes conceptions de la science politique, qui sont liées à des options méthodologiques et paradigmatiques, mais aussi à des engagements politiques, des phénomènes générationnels et des enjeux institutionnels. Les congrès de l'AFSP sont l'occasion de prendre la mesure de ces conflits ; à cet égard, celui de Lille nous a paru relativement pacifique.

Les congrès de l'AFSP n'en restent pas moins des manifestations scientifiques importantes, qui permettent aux politistes de faire connaître leurs travaux, d'avoir un aperçu de ceux des autres et de participer à des échanges scientifiques. A Lille, cinq

tables rondes et trente-quatre ateliers étaient prévus à ces fins. Les premières, organisées sur deux jours, ont pour objectif de faire le point sur un domaine ou d'approfondir un thème devant un large public ; les seconds, limités à deux heures, sont l'occasion d'aborder des questions plus spécifiques en comités restreints et de manière moins formelle. Pour les organisateurs, la difficulté réside dans le choix des thèmes des tables rondes, qui doit ménager un équilibre entre l'ouverture souhaitable pour un événement à vocation généraliste et la spécialisation nécessaire à la cohérence scientifique des débats. Les ateliers, par leur nombre et leur variété, donnent une vision plus exhaustive des thématiques qui mobilisent les politistes français.

Il est délicat de porter un jugement global sur une manifestation aussi dense et foisonnante qu'un congrès de l'AFSP. On peut toutefois - sur

un mode scientifiquement très incorrect - avancer que la tonalité générale des discussions lors des pauses-café, repas et autres cocktails était à la satisfaction, que ce soit au regard de l'organisation générale, des thèmes retenus ou du renouvellement des générations de participants. Une évaluation plus large - englobant les publications, la place de la discipline à l'université, la qualité des thèses récemment soutenues ou encore le point de vue de collègues étrangers - laisse penser que la science politique française se porte plutôt bien. Elle affirme sa spécificité par rapport aux disciplines voisines et par rapport à la science politique telle qu'elle se pratique à l'étranger. A ce propos, il faut se réjouir qu'il soit encore possible d'étudier et de publier en français, ce qui n'est plus le cas dans nombre de pays européens. L'enjeu n'est pas uniquement linguistique, l'option du tout anglais s'accompagnant

généralement d'une vision très américaine du politique et de l'importation de méthodes et paradigmes pas toujours adaptés ou adaptables au contexte européen.

Cette autonomie de la science politique française a toutefois pour corollaire un double isolement, disciplinaire et géographique. Il est frappant de voir à quel point certains politistes français enferment délibérément leurs débats dans des jargons et des problématiques qui s'avèrent totalement hermétiques à nos collègues des disciplines voisines et aux politistes étrangers. La science politique française est un petit monde, de quelques centaines de personnes, qui n'a peut-être pas les moyens de cultiver à l'excès une spécificité qui est aussi un repli sur soi. Il n'y a qu'à consulter les bibliographies des auteurs français pour s'apercevoir que nombre d'entre eux n'accordent d'importance qu'aux travaux français ; on constate, symétriquement, que leurs publications restent peu citées hors de nos frontières, y compris dans le monde francophone.

Les choses évoluent toutefois, et les congrès de l'AFSP permettent d'appréhender ce changement. Une jeune génération d'enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants fait l'effort systématique de participer à des manifestations scientifiques à l'étranger - notamment aux sessions de « workshops » de l'ECPR et aux congrès de l'IPSA -, de publier en anglais et d'effectuer des séjours de longue durée à l'étranger. Par ailleurs, la visibilité de la science politique française s'accroît en raison de la traduction d'un nombre croissant de ses publications en anglais, et par la participation - très sensible à Lille - de politistes étrangers aux manifestations scientifiques organisées en France.

La troisième motivation du congressiste de l'AFSP est - selon le cas - la socialisation ou l'ethnologie. Comme tout lecteur de David Lodge, il est curieux de découvrir ou de redécouvrir le « tout petit monde » de la science politique française. Pour le novice, il y a une excitation particulière à mettre enfin des visages sur des noms et, plus encore, à voir certains de ces noms enfilez des shorts pour participer au match de football rituel. Il y a aussi une angoisse spécifique à éviter les situations délicates, la pire étant d'échanger des banalités avec une sommité dont on ignore le nom, de ne pas oser lui avouer ce fait, et de voir arriver un camarade désireux d'être présenté à la personne en question. En pareil cas, il

est toujours envisageable de tenter un « Je pense que vous vous connaissez... », mais le remède peut s'avérer pire que la maladie. Les organisateurs équipent certes les congressistes de badges qui permettent de sauver les apparences au prix de quelques contorsions oculaires, mais le malheur veut qu'un grand nombre de participants oublie de porter cet accessoire dès le second jour, et que certains *big names* refusent par principe de l'arborer.

L'option du tout anglais s'accompagne généralement d'une vision très américaine du politique et de l'importation de méthodes et paradigmes pas toujours adaptés ou adaptables au contexte européen.

L'autre motivation du congressiste débutant sont les agapes qui rythment toute manifestation scientifique d'ampleur. Il a cependant tôt fait de s'apercevoir que la science politique française est passablement désargentée. Les participants au congrès de Lille auront sans doute un pincement au cœur à chaque fois qu'ils casseront leur tirelire pour acheter un ouvrage des éditions Blackwell. Conformément à une pratique très répandue dans le monde anglo-saxon, cette maison s'est distinguée en offrant un cocktail en prélude à l'assemblée générale de l'Association des enseignants et chercheurs en science politique (AECSP), afin de permettre aux congressistes de reprendre des forces et, partant, de s'attirer les bonnes grâces de ce lectorat potentiel. Cinq minutes après l'ouverture de la salle dévolue à l'événement, il était encore possible de se désaltérer d'un gobelet d'eau tiède et de se régaler d'une des deux cacahuètes restées à se battre en duel au fond de l'assiette en carton. Les politistes - notamment ceux, essouffés, qui s'étaient hâtés pour venir depuis l'IEP jusqu'à la Faculté de droit, où avait lieu l'événement - se sont alors pris à rêver des cocktails auxquels ont droit certains des acteurs dont ils étudient les actes et les mœurs. ■

Olivier Costa
Chargé de recherche
CNRS - CERVL
Sciences Po Bordeaux

PUBLICATIONS

BAUDRY (Patrick), SORBETS (Claude), VITALIS (André), *La vie privée à l'heure des médias*, coll. Labyrinthes, Presses Universitaires de Bordeaux, 2002, 197 p.

L'introduction de cet ouvrage écrit à plusieurs mains et rassemblant les contributions de plus d'une douzaine de chercheurs réunis dans un colloque organisé à Bordeaux en novembre 2000, pose d'emblée la problématique : comment concilier liberté d'informer et secret de la vie privée ? D'un côté Hubert Beuve-Méry, fondateur du « Monde », écrivant : « On n'a pas le droit de dire n'importe quoi, n'importe où, n'importe quand et n'importe comment parce qu'il peut y avoir des conséquences ». De l'autre Joseph Pulitzer, figure emblématique du journalisme, qui invitait ses confrères américains, au début du XX^e siècle, à « dévoiler tout, car tôt ou tard l'opinion publique s'en débarrassera ». Dès lors, les auteurs, issus de tous les champs des sciences humaines (politologues, sociologues, théoriciens des médias, juristes) abordent indifféremment et entre autres, le « cocooning téléphonique », la « télévision de l'intimité », « l'étalage de la vie sexuelle en tant que facteur de légitimation politique » voire les « distinctions des journalistes en matière de respect de l'intimité ». On retiendra, pour la seule dimension du « je(u) politique », cette réflexion de Claude Sorbets : « ... ce qui est à pointer ici ce sont les effets induits de la condition du Prince devenu bureaucrate : à savoir l'omniprésence de l'opinion. Dans cette veine, on doit comprendre que l'image des vies des hommes politiques échappe en grande partie à ceux-ci ; bien plus ces images tendent à refléter notre propre corps de représentations collectives. Comme le Dieu de Feuerbach, nous produisons nos créatures de notre Elysée politique : des chimères ou des créatures qui peuvent nous rassembler parce qu'elles nous ressemblent comme autant d'images portées, déportées, reportées sur des supports complices »... Chacun illustrera ! ■

J.P.



DALOZ (Jean-Pascal), *Elites et représentations politiques. La culture de l'échange inégal au Nigeria*, Coll. Le territoire du politique, Presses Universitaires de Bordeaux, 2002, 175 p.

Avant de rejoindre l'équipe du « CERVL, Pouvoir, Action publique, Territoire », Jean-Pascal Daloz, politologue au CNRS, a travaillé au sein du « Centre d'Etudes d'Afrique Noire », autre Unité mixte de recherche CNRS/Sciences Po Bordeaux. Fin connaisseur de l'Afrique « anglophone » il a étudié le Nigeria puis l'Afrique australe. Dès l'introduction, l'auteur plaide pour « une grille d'analyse novatrice en termes de représentation(s) politique(s) » qui lui semble « une sorte d'antidote susceptible de faire un sort à bien des schémas figés. Et tout particulièrement la plus convaincante manière de réagir, arguments à l'appui, contre le volontarisme développementaliste, contre la vulgate tiers-mondiste ». J.P. Daloz articule son étude sur trois axes : une étude des « représentations mentales » intégrant une longue diachronie et des tendances lourdes ; un examen de la représentation des intérêts communautaires et factionnels et un troisième niveau, certainement le plus original, le plus riche, sur les « Big Men en représentation ». Le « Big Man » est celui qui « trône au-dessus des gens, incarne le père protecteur, le patron à la fois aimé et craint, se tenant constamment au zénith ». Et pour cela il lui faut vivre avec ostentation. Ce sont tous ces « trucs » de la représentation ostentatoire que J.P. Daloz pointe : du rapport à l'automobile et à ses plaques d'immatriculation aux parures vestimentaires et aux « compagnes sémaphores ». Avec ce deuxième ouvrage, la collection de Sciences Po Bordeaux, « Le territoire du politique », après celui de Christiane Restier-Melleray, s'enrichit d'une remarquable étude pleine d'enseignements sur les pratiques concrètes du politique. ■

J.P.

BONIN (Hubert), RIBERA-PERVILLE (Catherine), *Histoire de l'Aquitaine*, Editions Ouest-France, Rennes, 2002, 63 p.

La qualité des Editions Ouest-France n'est plus à vanter. Professeur d'Histoire économique à Sciences Po Bordeaux, Hubert Bonin, associé à une autre historienne, a bien fait de choisir cette « maison » pour produire ce petit opuscule, richement illustré, qui se déguste comme un toast de foie gras agrémenté d'un verre de Sauternes. On s'y promène, comme dans les sentiers landais, d'un pas alerte, pour y rencontrer des personnages et des paysages familiers ou éloignés. Tous les étudiants de Sciences Po devraient lire et relire cet ouvrage : ils y trouveraient réponses à bien des questions qui les laissent cois en plein « Grand Oral » ! ■

J.P.



Le souffle du développement informatique

Ingénieur d'études au CNRS, Henri Perrier consacre une partie de son temps au développement des progiciels de l'Institut. Grand amateur de blues et joueur d'harmonica, il a notamment mis en musique différentes applications informatiques pour le Service Scolarité.

Titulaire d'une maîtrise informatique, Henri Perrier est ingénieur d'études au Centre National de la Recherche Scientifique. Cet ancien responsable informatique d'une base de données de gestion comptable et financière du CNRS en région parisienne a débarqué au port de la lune en 1982. « *Je fais toujours partie intégrante du CNRS depuis cette date, même si je mets une partie de mon temps au service de Sciences Po pour le développement informatique de ses applications grandissantes* » précise l'intéressé. Henri Perrier s'est notamment vu confier par Pierre Sadran, directeur de Sciences Po Bordeaux à l'époque, au début des années 90, le développement du progiciel de la scolarité. Les modules mis en place ont permis de classer les étudiants par groupe de façon rapide et homogène selon différents critères, d'archiver leurs résultats, d'éditer tous les états qui découlent de la scolarité des étudiants et d'accé-

léser in fine les délibérations. Des programmes à forte plus value qui mériteraient, selon Henri Perrier, d'être enrichis dans le futur. En tout état de cause, ces derniers devront être réactualisés en raison du passage de la scolarité de Sciences Po Bordeaux à cinq années d'études. « *Il sera nécessaire de créer des modules supplémentaires pour les deux nouvelles années. La modification prendra effet en 2004, mais il faut fixer le cahier des charges dès maintenant* » préconise l'ingénieur du CNRS. D'autant que la demande interne en termes de développement ne cesse de se multiplier. Henri Perrier devrait prochainement créer prochainement un programme de prise en compte des crédits européens ECTS dans la gestion informatique des étudiants. « *Ces applications prennent du temps car il est difficile de patcher de but en blanc des applications disponibles sur nos applications. A l'inverse, il me semble inutile de vouloir réinventer les choses. Nous devons donc nous adapter aux cas de figure et faire preuve de souplesse* ».

Toute la musique qu'il aime...

Elle vient de là, elle vient du Blues. Henri Perrier a une passion pour la musique noire américaine et ses figures de légende : BB King, John Lee Hooker, Muddy Waters, Chuck Berry et, dans un autre registre, les Rolling Stones. Harmoniciste depuis l'âge de 20 ans, il joue de son instrument et chante dans un orchestre. Certain(e)s se souviennent encore de son « bœuf » pour les 40 ans et les 50 ans de Sciences Po, en 1988 et 1998. « *Je ne connais pas le solfège et j'ai appris à jouer de la guitare avec la méthode des tablatures. L'approche de l'informatique a ceci de commun avec la musique qu'il faut associer la logique à une certaine forme de recherche intuitive* ». Dans l'informatique aussi, la musique adoucit les mœurs. ■

Une fonction éclatée

Le développement des deux programmes de lecture optique de l'Institut fait également partie des contributions d'Henri Perrier. Le dispositif a notamment permis de simplifier et sécuriser les procédures de gestion de l'examen d'entrée dans l'établissement. Les 10 000 notes d'admission, saisies jadis à la main en deux longues semaines, ne nécessitent plus que deux jours de travail. L'informaticien travaille actuellement avec Paul Rouger (cf Extension[S] n° 2 de septembre 2002) sur la mise en place de l'intranet de Sciences Po. « *Il s'agit d'une demande très pragmatique. Le cahier des charges étant défini, j'ai bon espoir qu'il soit opérationnel pour 2003* ». Parallèlement à ces activités à Sciences Po Bordeaux, Henri Perrier gère deux bases de données au sein de son labora-



Henri Perrier

toire. La première, accessible sur le site localdoc.org, recense des références bibliographiques (travaux de recherche, rapports, compte rendu de colloques, etc.) sur un très large éventail de thèmes (administrations, collectivités, vie locale, etc.). La seconde, à vocation régionale et baptisée Aquipole, sera également consultable sur le net prochainement. La diversité des missions qui lui sont confiées semble du reste convenir

à Henri Perrier : « *j'ai une fonction éclatée, mais cela me satisfait. Je me sens comme un squatter non chaîné* ». ■

Encre de Chine

Frédéric Bobin, correspondant du journal « Le Monde » à Pékin et diplômé de Sciences Po Bordeaux (promo 1982), nous livre son analyse de la situation en Chine après l'élection du nouveau secrétaire général du Parti Communiste et la poursuite de l'ouverture au capitalisme.

Extension[S] : Vous mettez en exergue dans vos articles l'incredible contradiction entre "les métamorphoses" de la société chinoise et "l'immuable tradition d'opacité" de son parti communiste. Cette situation kafkaïenne peut-elle se prolonger indéfiniment ?

Frédéric Bobin : Il y a là quelque chose qui échappe à notre entendement, nous Occidentaux, et qui relève à bien des égards d'une énigme. Comment peuvent cohabiter une société de plus en plus ouverte et un système politique encore verrouillé ? Ce grand écart ne durera probablement pas infiniment. Mais rien n'annonce un retournement de situation imminent. Comment l'expliquer ? Il me semble qu'un élément de réponse tient dans le pacte implicite qui s'est forgé entre le régime et la société au lendemain de la sanglante répression de Tiananmen (1989). On pourrait le qualifier de "pacte de non

agression mutuelle" ou "pacte d'indifférence". En gros, le pouvoir s'engage à ne plus violer la société, comme il le faisait rituellement lors du maoïsme, en échange de quoi la société est tenue de ne plus mettre en cause le monopole dirigeant du Parti. A défaut de pouvoir renverser ce régime, qui a déjà donné la troupe pour survivre, les gens se moquent de lui, le tournent en dérision. La subversion est quotidienne en Chine, mais elle est pacifique. Les Chinois acceptent de se taire car l'Etat, non seulement ne les importune pas au quotidien, mais crée les conditions d'une élévation de leur niveau de vie. Et c'est là que le bât risque de blesser à terme. Le régime est acculé à une fuite en avant dans la croissance économique, avec ce que cela implique de dégâts sur l'environnement et l'urbanisme, mais aussi de dépendance accrue à l'égard de l'extérieur, car à défaut de pouvoir offrir une dignité citoyenne, il n'arien d'autre à fournir que des satisfactions mercantiles. La croissance est aujourd'hui la principale source de légitimité du Parti. Dès lors, un double problème se pose : d'une part, cette croissance va fatalement s'essouffler avec le temps ; d'autre part, elle est inégalement répartie. C'est peu dire que la croissance est au cœur de l'équation de la stabilité politique en Chine.

Ext[S] : Vous avez, dans vos différents articles relatant le dernier congrès du PCC, parlé d'un phénomène intéressant, celui des "fils des Princes" qui correspondent à la montée en puissance des nouveaux capitalistes en Chine. Que va-t-il advenir, selon vous, de ces "golden boys" d'un type original ?

F.B. : Il faut distinguer deux types de "princes". Les princes politiques et les princes économiques. Les pre-



Frédéric Bobin

miers font carrière dans le Parti en jouant de leur qualité de fils de dirigeants. Les seconds brassent de juteuses affaires parce que leurs connexions familiales dans l'appareil leur permettent d'avoir accès à une formation, une information et des agréments administratifs qui font toute la différence avec le pauvre quidam. Dans les grandes familles, on distribue désormais les rôles : l'un sera secrétaire du Parti, l'autre entrepreneur.

Mais l'émergence des princes affairistes illustre plus la perversité du système - le népotisme, la confusion entre le capital et la bureaucratie - qu'une véritable percée du capitalisme. Il y a certes en Chine de vrais capitalistes, des authentiques self-made-men qui ne doivent rien à des connexions politiques. Ils sont nés d'un "coup", d'une idée géniale. Mais ceux-là sont vite rattrapés par le système. Comme l'absence d'Etat de droit les condamne à flirter avec l'informel, voire l'illicite, ils sont toujours "tenus". Il est très facile de se débarrasser d'un entrepreneur gênant car tout le monde a des "casserolles". On sort une histoire d'évasion fiscale ou de pot-de-voisin et le tour est joué. D'où l'extrême vulnérabilité des patrons en Chine ...

Ext[S] : Le pays le plus peuplé au monde n'intéresse guère les médias occidentaux, à l'exception des très grands événements. Avec les Jeux de 2008, la Chine va devoir communiquer. Est-ce que vous ressentez un changement culturel dans ce domaine ?

F.B. : La Chine a toujours communiqué. Le gouvernement chinois diffuse à travers le monde une pléiade de revues et magazines de propagande. Souvenons-nous de la manière dont il a envouté la génération des intellectuels maoïstes en

Occident, surtout en France, après 1968. Cet épisode restera un monument de la mystification intellectuelle. Mais la propagande chinoise est devenue inaudible en Occident depuis le traumatisme de Tiananmen en 1989. Dix ans après, la Chine a cessé d'être un message pour devenir un marché. Le public pro-Pékin a changé : les hommes d'affaires ont remplacé les intellectuels dans la louange. Les premiers exaltent un nouvel eldorado économique. Les seconds en font un cauchemar des droits de l'homme. Le gouvernement de Pékin ne se fait guère d'illusions : il a compris qu'il ne peut rien faire contre les pamphlets dénonçant sa répression politique. Il espère simplement que cette voix-là sera à terme assourdie par le concert de dithyrambes sur le jaillissement de sa modernité qui émeutille les sièges des grandes multinationales. Le grand show des JO de 2008 servira à cela. Tout sera propre, nickel, aseptisé, parfaitement huilé, très bien organisé. Il ne fait guère de doute que les Jeux seront une belle réussite technique et cosmétique. Mais le petit peuple sera absent du tableau. On sera dans un décor de théâtre avec des figurants, souriants, dévoués et efficaces. Le Pékin des JO, ce sera le village Potemkine de la Chine post-moderne. Mais le plus dur pour le régime, ce sera l'après JO ... ■

Important : Le texte publié ici n'est qu'un léger résumé de la très longue interview que Frédéric Bobin a bien voulu nous accorder. Retrouvez-la in extenso dans la version web du journal, sur notre site : www.sciencespobordeaux.fr.

Portrait Express

Talencais, Frédéric Bobin est licencié en sciences économiques (1981), diplômé de l'IEP de Bordeaux (1982) et du Centre de formation des journalistes de Paris (CFJ, 1984). Il devient pigiste pour "Le Monde" à l'occasion de son service militaire en Nouvelle-Calédonie à l'époque des troubles indépendantistes (affaire d'Ouvéa). Correspondant régional pour le Pacifique Sud, il revient au siège du journal au service politique intérieure avant d'intégrer le service étranger au Desk Asie en 1995. Il est correspondant du "Monde" à Pékin début 1998, chargé de la couverture de la Chine populaire, Hongkong, Taïwan et Macao. ■

Les Rencontres IEP/Sud Ouest bien en selle

Depuis le début de l'année universitaire, trois « Rencontres » ont été organisées, inaugurant largement un programme 2002-2003 riche et éclectique. Les semaines à venir prédisent, tout autant, une même diversité.

Lancée par une « Table ronde » sur les « Années 70 », en marge de l'exposition ouverte au CAPC de Bordeaux, la dix-neuvième saison des « Rencontres IEP/SUD-OUEST » a débuté le jeudi 24 octobre. Organisée volontairement à l'extérieur des locaux de Sciences Po Bordeaux, pour souligner le caractère ouvert de ce programme destiné à un large public, parfois totalement étranger au monde universitaire, cette « Rencontre » a mis en présence cinq fortes personnalités : Jacques LE GOFF, philosophe, sociologue, auteur de plusieurs ouvrages sur les « valeurs » de mai 68 ; Paul OTCHAKOWSKY-LAURENS, directeur des Editions P.O.L. ; Edwy PLENEL, directeur de la rédaction du journal « Le Monde » ; Alain REMOND, journaliste, écrivain, auteur pendant de nombreuses années de la chronique « Mon Œil » qui ravit plus d'un lecteur de « Télérama » et Denis TILLINAC, diplômé de Sciences Po Bordeaux, écrivain, éditeur, proche de Jacques Chirac. Devant un public de près de 500

personnes, dans la grande nef des « Entrepôts Lainé », les protagonistes de cette table ronde devaient composer sur une « figure imposée » : « Que reste-t-il des utopies des années 70 ? ». Les échanges furent vifs, parfois virulents sans être limités au seul magasin des souvenirs et autres accessoires de l'histoire. Ces « Années orphelines », pour reprendre la belle formule de Jean-Claude Guillebaud, ami de tous les invités présents, qui accouchèrent

découvert, pour la grande majorité d'entre eux, l'extraordinaire richesse de « la plus belle conquête de l'homme ». Les débats organisés tout l'après-midi à l'Hippodrome de Pau, après une série de présentations *in vivo* ont mêlé des personnalités aussi différentes que Pierre DURAND, (médaillé d'or olympique à Séoul en équitation), Christophe PIEU (jockey, treize fois « Cravache d'or »), Mario LURASCHI (dirigeant les cascades à cheval sur plus de 400 films euro-



des multinationales et des « boat people » et assassinèrent Salvador Allende et Steven Biko, furent aussi celles de la libération des corps et des âmes. On s'y aima très fort, on en pleura beaucoup. C'est ce que rappelèrent les différents intervenants qui auraient pu convenir avec la grande Simone Signoret que « la nostalgie n'est plus ce qu'elle était », non plus.

peens et américains dont le « Jeanne d'Arc » de Besson), Nicolas BLONDEAU (« chuchoteur ») et quelques hauts responsables des Haras nationaux, du PMU et de « Canal + » entre autres.

L'élargissement de l'Europe

Troisième grand moment des « Rencontres » au premier trimestre de l'année 2002-2003, un « Temps Fort », toute la journée du jeudi 5 décembre 2002, consacré, dans les locaux de Sciences Po Bordeaux, à l'élargissement de l'Union Européenne à dix nouveaux partenaires. Une quinzaine d'intervenants, réunis en deux tables rondes, le matin et l'après-midi ont partagé leurs points de vue. Experts, hauts fonctionnaires européens, militants de la cause européenne, « eurosceptiques » interrogés par les équipes d'étudiants qui se sont imprégnés du sujet comme

Une Rencontre au galop

Il n'était plus question de nostalgie (sauf à évoquer les « tilburies » et l'enclume du forgeron) dans les allées du Haras national de Pau, le 14 novembre 2002, pour la traditionnelle « Rencontre décentralisée » organisée chaque année hors de Bordeaux. Pau, capitale du Béarn, accueillait pour la deuxième fois les « Rencontres ». Après le rugby en 1996, le thème retenu cette année était le cheval. Une cinquantaine d'étudiants de Sciences Po Bordeaux a

Programme des futures « Rencontres »

La suite du programme, entre janvier et avril 2003, ne décevra pas, c'est une chose certaine. La qualité des débats, leur originalité et leur densité doivent beaucoup à l'investissement de tous nos partenaires, « Sud Ouest » en premier lieu, et d'autres soutiens qui ont rejoint, comme la Caisse d'Epargne Aquitaine-Nord. N'oublions pas non plus tous les enseignants et étudiants qui s'impliquent dans tel ou tel thème pour que les invités bénévoles interviennent dans des conditions intellectuelles optimales.

Dans l'Amphi Montesquieu, à Sciences Po Bordeaux, à 17h00

Judi 16 janvier 2003 : Grand Oral de **Laure ADLER** (directrice de « France Culture »)

Judi 30 janvier 2003 : Grand Oral de **Raymond DEPARDON** (cinéaste et photographe)

Judi 27 février 2003 : Grand Oral de **Jérôme SAVARY** (directeur de l'Opéra Comique)

Judi 6 mars 2003 : Grand Oral de **Daniel COHN-BENDIT** (parlementaire européen)

A la Base Sous-Marine de Bordeaux, à 17h00

Judi 27 mars 2003 : Grand Oral de **Christian de PORTZAMPARC** (architecte)

Dernière « Rencontre » de la saison 2002-2003

Judi 10 avril 2003 : Journée festive avec toutes les associations représentées à Sciences Po Bordeaux (déjeuner, concerts, etc.) avant le Grand Oral de **Pascal LAMY** (commissaire européen au Commerce extérieur, négociateur pour l'Union Européenne à l'OMC), à 17h00. ■

Ce programme peut être modifié au dernier moment. Pour toutes informations consulter le site internet de Sciences Po Bordeaux : www.sciencespobordeaux.fr

Photo : Soazic Le Nevé - Bérandère Lepetit. Etudiantes en 3^e année.

leurs camarades l'avaient fait pour les « Années 70 » et le « cheval », tous les invités ont fait l'effort de confronter leurs analyses, avec le minimum de langue de bois possible. ■

Extrait du Livre d'or : J.-C. de Castelbajac



CPAG : les concours administratifs avec un Grand A

Le CPAG prépare ses étudiants aux concours administratifs de catégorie A. Les résultats probants enregistrés par ce département de Sciences Po Bordeaux lui confèrent une réputation nationale.

« J'ai pris en 1998 la succession de Séverine Pacteau qui était restée 19 ans à la direction du Centre de Préparation à l'Administration Générale. J'ai récupéré une structure parfaitement rodée, qui fonctionne bien. Je m'inscris dans cette continuité. Je n'ai pas le souci de tout changer, simplement d'adapter cette structure aux circonstances nouvelles ». Anne Gaudin replace tout de go dans son contexte sa nomination à la Direction des Etudes du CPAG en 1998. Le département de Sciences Po prépare ses étudiants aux concours administratifs de catégorie A et s'est taillé une solide réputation grâce à l'excellence de ses résultats (lire encadré). Une situation qui témoigne de l'efficacité d'une méthodologie taillée sur mesure pour une discipline qui reste, par définition, aléatoire. « Un concours

les grandes problématiques de l'ère du temps. L'issue finale d'un concours se décide à l'oral. Une étape que la Directrice des Etudes du CPAG compare à une épreuve de recrutement à part entière, voire de cooptation. Un adoubement plus ou moins subliminal où le jury, après avoir vérifié les connaissances de l'imprésentant, s'attarde sur ses qualités personnelles. Or, comme le souligne Anne Gaudin, « il n'est pas évident pour de jeunes gens de démontrer leur maturité ou leur sens des responsabilités dans une épreuve intimidante ». Le CPAG effectue à cet effet tous les 15 jours des simulations d'entretien dans le cadre des conférences de méthodes de préparation à l'oral. Un travail de fond qui s'accompagne d'une ou deux sessions d'oraux dans les conditions du concours. Parallèlement, le centre de préparation pousse ses élèves à multiplier les stages dans les administrations et les incite à se nourrir du vécu des intervenants qui officient au CPAG. Il s'agit de professionnels qui maîtrisent tous les rouages des fonctions visées par les étudiants et les informent de l'évolution des mœurs dans les secteurs d'activité auxquels ils aspirent. Cette mise en condition est particulièrement motivante pour les étudiants.

Une question d'équilibre

La préparation d'un concours au CPAG se déroule dans un esprit de groupe aiguisé. Le staff administratif, composé de Danielle Duprat (responsable administrative), Béatrice Baudelot (secrétariat) et Claudie Dupouy (inscription et documentation) se met au diapason de l'équipe pédagogique pour encadrer avec souplesse des étudiants qui ne sont jamais livrés à eux-mêmes. Ces derniers suivent les conférences de méthode en petits comités et se retrouvent ensuite en plus grand nombre lors des enseignements techniques. Si les cours



Anne Gaudin

de droit, de culture générale et de préparation à l'oral présentent un caractère obligatoire, les matières à vocation professionnelle sont à la carte. Une liberté qui pourrait laisser penser qu'une inscription au CPAG peut s'accompagner d'un autre cursus universitaire. « Le challenge est tentant mais l'expérience prouve que ce type d'initiative est voué à l'échec » prévient Anne Gaudin. La longue expérience du département de Sciences Po s'est tissée

sur l'autel des performances des uns, des infortunes des autres. Dans le même registre, le centre de préparation rappelle à ses étudiants en début d'année qu'il est risqué de ne cibler qu'un seul concours et maladroite de courir trop de lièvres à la fois. Le CPAG diffuse des connaissances, aide à acquérir des compétences et transmet des savoir-faire. Sa réussite et celles de ses candidats n'est pas le fruit d'un concours... de circonstances. ■

Anne Gaudin en bref

Anne Gaudin est Directrice des Etudes du CPAG depuis 1998. Elle occupait précédemment la fonction de responsable des admissions à Sciences Po Bordeaux. Diplômée de l'IEP en 1986 option Service Public, la jeune femme a été recrutée par l'Institut comme maître de conférence, après avoir effectué sa thèse au Centre d'Etudes d'Afrique Noire (CEAN). Une possible réminiscence d'une adolescence passée à Abidjan qui vaut à Anne Gaudin la particularité de posséder un baccalauréat ivoirien. ■

présente toujours des incertitudes. Pour autant, nous apportons aux candidats qui veulent s'en donner la peine les moyens d'optimiser leurs chances de succès » précise Annie Gaudin. Dans ce domaine, le travail personnel demeure un préalable. Le bachotage n'est pas un mot tabou, même si ses vertus se limitent surtout aux épreuves écrites. Celles-ci n'ont guère évolué au fil des ans. Les sujets recourent généralement

Les clefs d'accès à la fonction publique

Conformément à sa vocation originelle, Sciences Po Bordeaux concourt à la formation de fonctionnaires de catégorie A, tant dans le cadre de sa formation initiale (section Administration et Gestion Publique) que grâce au CPAG. Ce centre prépare depuis 30 ans aux concours d'accès aux corps de catégorie A des fonctions publiques de l'Etat, hospitalière et territoriale. Les résultats obtenus sont flatteurs : 223 reçus à la direction des établissements hospitaliers, ou près de 400 aux concours des Instituts Régionaux d'Administration. Les derniers résultats du

concours d'inspecteur du Trésor, avec 35 candidats reçus issus du CPAG pour 300 postes offerts en France, confirment la tendance. Le Centre de Préparation à l'Administration Générale accueille chaque année 170 étudiants. 40 % des effectifs sont issus de Sciences Po, 60 % de l'extérieur, après un concours sélectif (Filière Droit essentiellement). Qualité du recrutement, méthodologie de préparation aux concours, expérience, implication de ses équipes administratives et pédagogiques : les clefs du succès du CPAG sont connues. ■

Marie-Claire Carrère-Gée : La fibre sociale

Conseiller technique pour les affaires sociales à la Présidence de la République, plus spécifiquement chargée de l'épineux dossier des « retraites », Marie-Claire Carrère-Gée (promotion 1985) se souvient de sa scolarité à Sciences Po Bordeaux. Interview.

Extension[S] : Vous êtes Conseiller technique chargé des affaires sociales à la Présidence de la République. Aviez-vous le sentiment, lorsque vous étiez étudiante, que vous occuperiez un jour une telle fonction ?

Marie-Claire Carrère-Gée : Non, je n'ai jamais fait de plan de carrière. Ce que je savais, depuis bien avant d'être étudiante, c'est que j'étais très intéressée par la chose publique et que j'avais envie de m'y impliquer. Et ce que je sais aussi depuis lors, c'est ce dont j'ai besoin, ce dont j'ai envie : essayer d'être utile et travailler avec des gens que j'aime. Cet intérêt et ces envies, avec le hasard, m'ont conduit ici. A Bordeaux, je m'amusa beaucoup, j'ai adoré ma vie étudiante. L'IEP était "ma maison", j'y étais bien. Je me souviens que j'étais là très très tôt le matin à faire de longues permanences devant la machine à café. Je faisais aussi la fermeture le soir. Et, entre les deux, une vie sociale intense à la bibliothèque... Je n'avais pas l'ombre d'une hésitation sur ce que je comptais faire et donc, je n'y pensais pas beaucoup.

Ext[S] : Dans votre CV et dans les différents articles-portraits qui vous ont été consacrés, vous apparaissez comme « Diplômée de Sciences Po » sans préciser qu'il s'agit de

« Sciences Po Bordeaux ». Considérez-vous comme un handicap d'être sortie d'un « IEP de Province » ?

M.-C. C-G : Je n'ai jamais caché mes études à Bordeaux. A mon entrée ici, j'ai demandé à mon secrétariat de résumer mon CV pour la presse qui le demandait. J'avoue ne pas avoir vérifié le résultat, c'est une erreur. Cela dit, si quelqu'un me demandait conseil, je lui recommanderais sans aucun doute de choisir l'IEP Paris plutôt qu'un IEP de province. Parce que c'est le parcours le plus efficace, le moins risqué. Ceci étant dit, en ce qui me concerne, et je suis sûre aussi que je le préciserai, Bordeaux a été à la fois un gros inconvénient et un immense avantage. Un inconvénient parce que ce parcours constitue une "différence" supplémentaire, qui s'ajoute à celles que j'évoquais plus haut. Et quand les différences s'accumulent... Et puis je ne suis pas a priori très sûre de moi : venant de Bordeaux, j'avais le sentiment, notamment pendant la préparation des concours, d'avoir quelque chose de supplémentaire à démontrer par rapport aux autres. Ce n'est pas la position la plus confortable. Mais, ce que je retiens surtout, c'est l'immense avantage de Bordeaux : un esprit plus universitaire qui vous donne et vous autorise une plus grande distance

par rapport aux choses, un cadre très familial, aussi, où l'on peut s'épanouir, une plus grande proximité avec les enseignants. Tout cela compte énormément à un âge où l'on se construit.

Ext[S] : Vous êtes en poste depuis le 1^{er} juin 2002. Quels sont les dossiers qui vous donnent « le plus de fil à retordre ».

M.-C. C-G : Tous !

Ext[S] : Êtes-vous tentée, comme cela arrive souvent pour ceux qui connaissent un parcours comparable au vôtre, par un « parachutage » sur une circonscription par exemple, à moyen terme ?

M.-C. C-G : Mon tempérament comme mon emploi du temps ne m'invitent pas à penser beaucoup à l'avenir. Je suis bien ici, j'ai une très grande estime pour le Président de la République, et c'est un vrai bonheur de travailler à ses côtés. J'ai le sentiment de beaucoup plus apprendre de lui que je ne lui suis utile ! En ce qui concerne la "poli-

tique", j'ai déjà expérimenté, avec une candidature malheureuse aux élections municipales à Chartres, le bonheur du contact avec les autres, l'excitation des campagnes électorales mais aussi les sacrifices personnels qu'impose ce type d'exercice. J'ai découvert combien, à l'occasion des campagnes, les gens frôlent les paroxysmes : paroxysme du dévouement, de l'envie de bien faire et de gagner, paroxysme de la haine aussi. Cela peut blesser. Surtout que les angles d'attaque, quand vous êtes une femme, (j'étais, de surcroît, enceinte à l'époque) ne sont pas toujours d'une folle poésie ni d'un raffinement total. Cela m'a un peu "crocodilisé", aux deux sens de ce terme que je viens d'inventer : on devient à la fois plus méfiante et plus endurcie. Sans d'ailleurs renoncer à rien de ce que l'on croit juste. ■



Marie-Claire Carrère-Gée

* Vœux 2003 *

Robert Lafore, directeur de Sciences Po Bordeaux, et l'ensemble du personnel de l'établissement, présentent tous leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année 2003 aux lecteurs d'EXTENSION[S] en souhaitant qu'elle leur apporte tout ce qu'ils espèrent et même davantage !



Directeur de la publication : Robert LAFORE

Comité de lecture :

Robert LAFORE, Didier CHABAULT, Jean PETAUX

Coordination : Jean PETAUX

Rédaction en chef :

Jean-Michel LE CALVEZ, « Person'Alizé »

Edition : Pascal BERNAGAUD, « Com'unique »

Maquette : Thierry PIERS, « Microclimat »

Mise en page : Jean-Thierry DINH « InterService »

Photos : Laurent WANGERMEZ,

Impression : « Imprimerie Cazabonne », Bordeaux

N°ISSN : en cours



SCIENCES PO BORDEAUX

11, Allée Ausone - Domaine universitaire
33607 PESSAC - CEDEX

Tél. : 05 56 84 42 52 - Fax : 05 56 37 45 37

www.sciencespobordeaux.fr

j.petiaux@sciencespobordeaux.fr

« Les instituts ont pour mission de donner à des étudiants, qu'ils se destinent ou non à la fonction publique, une culture administrative générale. Ils le feront avec l'esprit d'indépendance et de désintéressement qui sont le propre de l'université ».

Ordonnance N°45-2283 du 9 octobre 1945,
portant création des Instituts d'Etudes Politiques.